RESERVATION SALLE DES FETES, TABLES ET CHAISES

	et Adresse)
du Comité, de l'Association ou de la Société	agissant en mon Nom personnel ou responsable (1)
DECLARE réserver la Salle des Fêtes.	
Le (DATE)de	Heures àHeures pour y organiser
(Type L 3 ^{ème} catégorie : Effectif autorisé : 3 Commission sécurité du 29/03/2019).	50 personnes – Accès mezzanine limité à 19 personnes.
Le prix de la location sera de Le règlement se fait à la remise des clés. (ta	f que je m'engage à verser en une seule fois. urifs au verso).
Une copie de la responsabilit	é civile sera demandée à la réservation de la salle.
En outre, les conditions général	rales ci-après sont acceptées sans réserve.
_	Salle des Fêtes comprend la mise en état préalable de la , la mise à disposition de tables et chaises, le gaz et le
En cas de désistement dans un délai supérieur intervient entre 15 et 30 jours avant la manife	ué une caution de <u>600 €</u> payable à la réservation de la Salle. à 30 jours, le montant total sera restitué. Si le désistement estation, la Commune conserve la moitié de la caution. En cèdent la manifestation, le total de la caution est encaissé
Les repas seront préparés par Un bénévole dans la cuisine de la sali Nom, prénom : Un cuisinier occasionnel dans une cu Nom, prénom : Un traiteur ou entreprise Nom, Prénom :	le polyvalente
parquet), la caution sera conservée jusqu'au p devront impérativement être triés et dépose recyclables ainsi que les déchets verts devron	non remise en état de la salle (balayer mais ne pas laver le paiement des frais de ménage ou de réparation. Les verres és dans les conteneurs prévus à cet effet. Les déchets t également être triés et évacués par vos soins. Les abords le la chambre froide et frigo, désinfecter, couper le courant n de la friteuse + nettoyage après usage.
	dégâts sont occasionnés tant au matériel et aux meubles extérieures de l'immeuble, je m'engage à en rembourser le
	ris de faire respecter le bon ordre constant tant à l'intérieur à peine pour le locataire de se trouver personnellement
Le Maire,	Fait à LA CHEZE, le
	Signature du locataire précédée de la Mention « LU et APPROUVE »

(1) Rayer la mention inutile

TARIFS LOCATION DE LA SALLE DES FETES, DES TABLES ET DES CHAISES

Au 1er Janvier 2024

•	1 journée Chéziens (de 9 H à 20 H)	160,00 €
•	1 journée hors commune (de 9 H à 20 H)	250,00 €
•	Forfait chauffage 1 journée (du 01/10 au 30/04)	35,00 €
•	Week-end Chéziens (du Vendredi 16 H au Lundi 10 H)	270,00 €
•	Week-end hors commune (du Vendredi 16 H au Lundi 10 H)	390,00 €
•	Forfait chauffage week-end (du 01/10 au 30/04)	70,00 €
•	Forfait nettoyage (sur caution)	100,00 €
	Percolateur	12.00 €